

Rétroaction sur les MEM**Université Laval et Université de Montréal**

Date d'adoption	Novembre 2024
Date d'entrée en vigueur	Novembre 2024
Date de la modification	
Instance responsable	Comité de coordination MEM - Université Laval et Université de Montréal
Instance approbatrice	Comité de coordination MEM - Université Laval et Université de Montréal

Cette politique s'adresse aux personnes candidates au programme de doctorat de médecine qui ont effectué les mini-entrevues multiples (MEM).

Par souci d'équité, le comité de coordination a convenu de ne donner aucune rétroaction à aucune personne candidate sur sa performance dans les différentes stations des MEM.

Toutefois, selon les directives de l'université, le résultat des entrevues pourra être communiqué aux personnes candidates.